

Lettre de mission à l'attention de M. Gautier CHAPUIS,

16^{ème} Adjoint au Maire de Lyon délégué à la Végétalisation, biodiversité, condition animale, alimentation

Monsieur l'Adjoint, Cher Gautier,

Notre majorité a voté, lors du Conseil Municipal du 24 mars 2021, notre plan de mandat et notre programmation pluriannuelle d'investissement, fidèles aux engagements pris devant les habitantes et habitants en juin 2020, et aboutissement d'une co-construction entre élu.es municipaux et d'arrondissement sur le dernier semestre 2020.

Ces documents constituent une feuille de route collective, dont l'objectif principal est d'adapter notre territoire aux défis climatique, sanitaire, économique et social.

Ils répondent à six défis, qui ensemble, participeront à l'amélioration des conditions du bien-être des Lyonnaises et Lyonnais.

Surtout, pour chaque délégation dont l'exécutif à la charge, ils se déclinent en orientations et plan d'action, détaillant calendrier et moyens financiers dédiés.

Dans un esprit de transparence et de redevabilité à l'égard de notre population, je souhaite, pour chaque membre de l'exécutif, reprendre dans une lettre de mission, qui sera publiée sur nos outils d'information, l'ensemble de vos missions et objectifs ci-après.

Comme Adjoint délégué à Végétalisation, biodiversité, condition animale, alimentation, vous veillerez à ce que nos objectifs de végétalisation et d'adaptation de notre ville au dérèglement climatique soient atteints au cours du mandat, notamment grâce à l'affectation d'un budget de 164 M€ à la PPI.

Enjeu de santé publique et demande forte des habitants, la végétalisation de l'ensemble de notre ville doit permettre de participer au rafraîchissement de la ville, mais aussi de reconstituer des continuités de biodiversité, des réseaux à part entières. Rue et places, lieu de rassemblements et de passage ces « nœuds de vie », cours d'écoles et de crèches, voies lyonnaises, cimetières, etc : la végétalisation doit être structurante et sur l'ensemble de l'espace public et présente partout où cela est possible : des grands parcs aux jardins de rue. Afin d'améliorer également le cadre de vie des habitantes et habitants, les parcs et jardins existants doivent être protégés et renforcés, et vous veillerez à développer de nouveaux projets (création ou requalification d'espaces verts, plantation des vergers urbains ou des boisements forestiers).

En matière de biodiversité, vous assurerez des continuités écologiques urbaines pour la faune et la flore, en ayant une réflexion globale sur les espèces présentes et les essences à planter ; vous veillerez également à la protection des milieux sensibles et fragiles, des habitats pour la faune ordinaire, ou encore des sols et sous-sols. Vous ferez connaître la biodiversité présente dans notre ville à l'aide d'outils municipaux (Lyon Nature, ABC de la Biodiversité, développement d'une ferme urbaine pédagogique, faire de nos cimetières des refuges LPO) ou en accompagnant les associations engagées

en la matière pour rendre toutes et tous acteurs de la biodiversité. En articulation étroite avec la métropole, vous défendrez la protection de la ressource en eau, bien commun qui doit être accessible à toutes et tous. Tant comme ressource que comme milieu en favorisant la désimperméabilisation de nos sols et en maximisant la présence de l'eau en ville. Vous pourrez travailler aussi avec Madame la 1^{ère} Adjointe, qui porte le festival grand public « Entre Rhône et Saône » afin de sensibiliser à ce bien commun.

En termes de condition animale, enjeu notamment de santé globale, vous travaillerez sur la question du bien-être de l'ensemble des espèces, domestiques, liminaires ou sauvage, avec notamment la mise en œuvre d'un plan d'action co-construit avec les associations animalistes et coordonné avec la métropole de Lyon. Comme élu délégué à cette thématique, vous favoriserez la création de « fêtes des animaux », travaillerez à la politique de stérilisation des populations de chats de rue ambitieuse et massive, du chien dans la ville et réorienterez le Parc Zoologique vers une dimension de conservation et de sensibilisation.

Vous serez également garant d'un lien régulier et mutuellement bénéfique entre la ville et la campagne, par la promotion de jumelages avec des villages autour de notre territoire, ou encore en valorisant, renforçant les filières existantes ou notre centre horticole de Cibeins (production horticole et agricole). Vous soutiendrez également toutes les démarches d'agriculture urbaine.

Enfin, vous veillerez à la résilience alimentaire de notre territoire et à une offre alimentaire saine et accessible à tous et toutes, notamment dans nos services publics (écoles, crèches, EHPAD, etc) ; vous capitaliserez sur nos premières décisions (alternatives végétariennes et objectif 100% bio par exemple). A travers notre SPASER, d'événements ou encore les marchés traiteur, vous favoriserez une agriculture locale et paysanne. Vous poursuivrez la prospective sur le Marché d'intérêt local, et, en lien avec l'Adjoint aux Mobilités, travaillerez sur la décarbonation de la logistique alimentaire. Vous piloterez notre stratégie en matière de marchés alimentaires de plein vent, et essaimerez le projet des maisons de l'alimentation dans les arrondissements et continuerez les réflexions avec la Métropole pour un vrai droit à l'alimentation. Fidèle à la tradition gourmande de notre ville, vous valoriserez une nouvelle cuisine lyonnaise, notamment en lien avec l'Adjointe au Tourisme et à l'aide d'outils tels que le réseau DELICE ou encore la Cité internationale de la gastronomie.

Sachez, Monsieur l'Adjoint, que vous bénéficierez, pour la réalisation de l'ensemble de ces missions, du concours de l'administration municipale et de mon cabinet, qui devront être naturellement associés à vos réflexions, propositions et décisions, dans un souci de transversalité et de cohérence.

Comme Adjoint, vous dresserez, auprès des directions générales et chefs de service compétents en matière de politiques publiques dont vous avez la charge, des feuilles de route priorisant vos objectifs et formulant des échéanciers. Si l'élu définit des orientations générales à l'égard de l'administration, il ne peut se substituer au management quotidien des équipes. Vous veillerez scrupuleusement à maintenir cette nécessaire répartition des rôles, dans le cadre d'un échange bienveillant et respectueux des agents du service public. Pour cela, vous disposerez d'un vade-mecum travaillé conjointement par l'exécutif, l'administration et mon cabinet, précisant les niveaux de responsabilités et de décision, ou encore proposant des fiches réflexe en matière de « méthode projet ». Les rôles entre élus (Maire, exécutif, Maires et élus d'arrondissement), cabinet, administration (direction générale, chargés de mission, direction et chefferie de service, etc) seront, à l'aide de logigrammes, précisément définis.

Chaque proposition devra faire l'objet d'études de faisabilité et d'un chiffrage précis qui devra s'intégrer dans les contraintes budgétaires de la ville, mais elles devront également être conformes aux objectifs fixés en matière de transition écologique, et portée par M. Sylvain Godinot, 2è adjoint délégué à la Transition écologique et patrimoine.

Vous participerez aux réunions de pôles dans lesquels vous siégez, ainsi qu'aux réunions de « Mairexé », permettant une circulation de l'information au sein de notre exécutif, afin de participer à la création d'un collectif au service de nos objectifs. Afin de faire un point d'étape sur vos politiques publiques, des temps d'échanges bilatéraux avec moi seront programmés régulièrement.

Vous maintiendrez un dialogue constant et régulier avec l'ensemble des neuf mairies d'arrondissement, afin que chaque action municipale trouve une déclinaison territoriale au plus près des citoyennes et citoyens, mais aussi pour être à l'écoute de leurs besoins et de leurs propositions. Des échanges avec les groupes politiques de la majorité municipale, mais aussi de l'opposition, en amont de votes significatifs, seront opportuns afin de s'assurer d'une large adhésion aux projets que vous portez. Naturellement, vous poursuivrez un travail partenarial avec vos homologues à la Métropole de Lyon, afin de contribuer ensemble et efficacement à la transformation de notre territoire. Enfin, un échange continu avec les représentants de l'Etat ou des autres collectivités territoriales (région AURA notamment), mais aussi avec l'ensemble des structures socio-professionnelles, associatives, etc, relevant de vos politiques publiques, sera nécessaire.

Afin de respecter nos engagements pris auprès des Lyonnaises et des Lyonnais, vous assurerez un exercice de redevabilité de vos réalisations, en lien étroit avec Mme Chloë Vidal, 3è adjointe déléguée à la démocratie locale et redevabilité, évaluation et prospective, vie étudiante.

Pour rapprocher les citoyennes et citoyens de la chose publique, nous avons le devoir de faire connaître nos compétences municipales et nos actions concrètes. Vous veillerez ainsi, à travers les multiples outils d'information et de communication de notre municipalité, à mettre en lumière régulièrement chacune de vos réalisations, en sollicitant les services de notre direction de la communication externe notamment.

Monsieur l'Adjoint, Cher Gautier,

Je vous remercie pour votre mobilisation à venir au service des Lyonnaises et des Lyonnais durant l'ensemble du mandat. Cette lettre de mission pourra, selon les contingences de notre exécutif, être mise à jour si vos délégations venaient à évoluer. Et, concernant notre feuille de route municipale, nous pourrions si nécessaire réviser l'ambition de certaines actions prévues, ou encore en déployer de nouvelles qui n'auraient pas été initialement prévues, si je le juge nécessaire.

Nous devons surtout ne pas perdre de vue l'objectif principal de notre mandat : participer à la nécessaire transformation de nos politiques publiques et de notre territoire, en vue de répondre à l'enjeu climatique, condition indépassable de l'habitabilité de notre planète.

Grégory DOUCET

